

RAPPORT

sur la situation
en matière de

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Débat d'Orientation
Budgétaire **2019**


Tours
métropole

Le projet métropolitain s'est fixé comme objectif de promouvoir un territoire attractif, innovant, soucieux de la qualité de vie de ses habitants et de la préservation de leur environnement. Découvrez, heure par heure, comment les politiques publiques métropolitaines donnent corps à cette ambition d'un territoire durable.

SOMMAIRE

6H	Vers la réduction des déchets... Mais pas seulement !	p3
7H	La ressource en eau est précieuse, la Métropole la préserve	p4
8H	Mobilité : l'accessibilité est sur les rails	p5
9H	Des espaces naturels toujours plus écologiques	p6
10H	Une Métropole toujours plus résiliente	p7
11H	Le vélo, une affaire qui roule !	p8
12H	Vive le PAT à la métropolitaine !	p9
13H	Une Métropole en « mode projet »	p10
14H	Les Iles Noires reprennent des couleurs	p11
15H	Le peupleraie coupée, et après ?	p12
16H	Des jardins collectifs et naturels en plein cœur de la Métropole	p13
17H	Rendre le territoire plus sûr	p14
18H	La Loire, on en a tous envie !	p15
19H	PLH3 : c'est parti !	p16
20H	Le Codev, acteur du pilier sociétal du développement durable	p17
21H	Ça chauffe pour le bois !	p18

Dans le cadre de l'Art. L. 5217-10-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, Tours Métropole Val de Loire présente, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable.



VERS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ... MAIS PAS SEULEMENT !

A l'heure où la ville dort encore, les premiers camions de collecte déambulent dans les rues, à la recherche des bacs de déchets prêts à être retraités. Dans cette lutte quotidienne pour la préservation de l'environnement, ces engins ont une place de choix.

Plus efficaces, mieux dimensionnés, plus adaptés ils permettent d'optimiser toujours plus le rendement des collectes, en diminuant les rotations et les manutentions. Ils sont aussi moins polluants, respectant les normes d'émission les plus contraignantes et favorisant ainsi la qualité de l'air. En 2018, ce sont 7 nouveaux véhicules qui sont venus renforcer la flotte du service de gestion des déchets ménagers.

A ce renouvellement matériel vient s'ajouter une évolution des pratiques et des techniques employées. C'est en ce sens qu'un diagnostic des différents circuits de collecte est en cours afin de déceler des potentialités d'amélioration. La première est le remaniement des itinéraires de collecte des déchets verts qui est partie d'une volonté de proposer ce service en porte à porte. Depuis le 1^{er} janvier 2018, il est donc possible (dans 21 communes de la Métropole) de se voir collecter les déchets verts directement par bacs individuels, au même titre que le tri sélectif ou les ordures ménagères.



UNE MÉTROPOLE AU TOP DU COMPOST

Outre le dépôt des déchets végétaux en plateforme de compostage, la distribution de composteurs individuels s'est poursuivie en 2017, portant le nombre de 17 487 foyers équipés dans la Métropole. Une opportunité de réduire ses déchets qui n'est pas exclusivement réservée aux propriétaires de jardins : en effet, à ce jour ce sont 512 lombricomposteurs sont en fonctionnement, en appartement ou en maison individuelle sans jardin. Ils permettent la valorisation de près de 75 kg de déchets par an et par foyer.

Le développement de ces pratiques est accompagné par les ambassadeurs de collecte formés aux différentes techniques de compostage, pour trouver la solution la plus adaptée à chacun, y compris le recours à ces « travailleurs de l'ombre » que sont les lombrics !



PAV : en 2017 ce sont 110 nouveaux conteneurs qui ont été installés sur le territoire métropolitain soit 9% de Points d'Apport Volontaires Enterrés supplémentaires. **Défi** : 39 écoles ont participé au défi des écoles 2017 (soit 5911 élèves depuis la création de la manifestation)



TEMPS FORT

LA RESSOURCE EN EAU EST PRÉCIEUSE, LA MÉTROPOLE LA PRÉSERVE



Le matin est le moment de la journée où les habitants de la Métropole consomment le plus d'eau potable, une consommation qui s'élève à plus de 16 millions de m³ sur une année. L'eau que nous consommons est issue majoritairement des alluvions de la Loire (62%) mais également de la nappe du Cénomaniens (29%), du Cher (6%) et de la nappe du Turonien (2%). Parmi ces ressources, la nappe du Cénomaniens est la plus stratégique, par exemple dans le cas d'une pollution accidentelle de la Loire que le territoire a déjà connu, et la plus fragile (elle est à recharge très lente). D'où la protection qui lui est réservée par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Bretagne.

Problème : cette nappe est de plus en sollicitée à l'échelle du bassin.

Avant même que la Métropole ne se dote de la compétence de gestion de l'eau potable, des efforts ont été réalisés afin de limiter les prélèvements dans le Cénomaniens, notamment en connectant le réseau à la station de l'Île Aucard, qui prélève directement dans la Loire. Cela a été le cas en 2017 pour les communes de La Riche et Chambray-lès-Tours. Résultat : 395 millions de litres économisés dans la nappe du Cénomaniens.

L'autre moyen de préserver la ressource, c'est d'améliorer le rendement du réseau et ainsi limiter les (inévitables) fuites. Ce rendement est aujourd'hui de 86% (autrement dit, quand 100 litres d'eau sont produits, 86 litres sortent en réalité de votre robinet). Pour augmenter ce pourcentage, la Métropole renouvelle 15 km chaque année d'un réseau qui en compte 1 891.

MI-TEMPS

PONT DE LA MOTTE : BIEN PLUS QU'UN TUNNEL !

Bien sûr, on retient de l'ouvrage réalisé 4 mètres sous la Loire la prouesse technique et le geste architectural. Mais le poste du Pont de la Motte, c'est surtout un moyen unique de diminuer les déversements d'eaux usées dans le fleuve en cas de pluviométrie importante (sa capacité de pompage ne permettait notamment pas d'être totalement efficace en cas d'orage.) Un bienfait pour la Loire mais également pour son affluent de la Bédouire, et un moyen d'augmenter la production de biogaz à la station d'épuration de la Grange David.



TOP CHRONO

Tours Métropole Val de Loire, membre de l'International Water Association : en adhérant à l'IWA, elle souhaite réduire la quantité d'eau utilisée sur son territoire, permettre sa récupération et son recyclage, et protéger sa qualité de manière durable.

La Grange David met les gaz : après un an d'exploitation, le bilan de l'unité de production de biogaz à partir de boues d'épuration est élogieux, avec 2 287 tonnes de CO₂ évitées, soit l'équivalent de 800 fois le tour de la Terre en voiture.

TEMPS FORT

MOBILITÉ : L'ACCESSIBILITÉ EST SUR LES RAILS



Le matin, les besoins en matière de mobilité sont les plus importants : à pied, en vélo, en tram ou en bus, qu'importe le mode, l'objectif est d'arriver rapidement et aisément sur son lieu de travail et d'apprentissage. Pour subvenir à ces besoins, Tours Métropole Val de Loire conduit une réflexion globale en matière de mobilité. L'année 2018 a été rythmée par la consultation du public sur le projet de 2^{ème} ligne de tram : alors que les hypothèses de tracé ont fait l'objet d'une large concertation, les services travaillent d'ores et déjà à la suite, en étudiant les potentialités de 3^{ème} et 4^{ème} lignes.

Le tramway, ce sont aujourd'hui 21 rames totalement électriques qui ont comptabilisé à elles seules 16.3 millions de voyages en 2017. Des trams accessibles à tous, poussettes et vélos, mais également personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Une démarche exemplaire reproduite sur l'intégralité des réseaux Fil Bleu et Fil Blanc conformément aux orientations du Schéma Directeur d'Accessibilité approuvé en 2016.

En 2018, ce sont 19 minibus qui ont été aménagés pour favoriser la mobilité pour tous. Outre la flotte, ce sont aussi les infrastructures qui évoluent pour accueillir tous les publics : un repère « porte avant » équipe 500 arrêts du réseau pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap visuel.

MI-TEMPS

UNE NOUVELLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Suite à une consultation qui s'est étendue sur 2 ans, Keolis a obtenu la délégation des réseaux de transports publics métropolitains, et ce pour une durée de 7 ans. Son entrée en vigueur est intervenue au 1^{er} janvier 2019. L'une des grandes attentes de ce nouveau contrat est l'alimentation du Système de Gestion Intégrée (SGI), qui permettra l'évaluation et l'analyse de l'offre de transport proposée et d'améliorer ainsi la qualité du service rendu aux usagers. Cet outil d'aide à la décision devrait pouvoir à terme permettre la production de bilans d'exploitation et de suivi des recettes mensuels.



TOP CHRONO

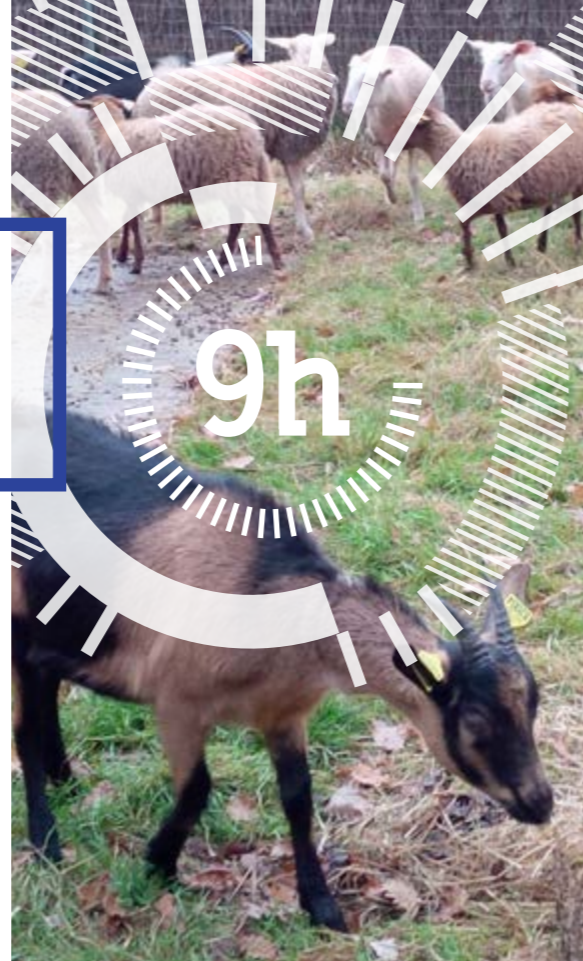
Record : en 2017, 37.5 millions de voyages ont été comptabilisés sur le réseau soit une augmentation de 3.8 % par rapport à 2016.
Nouvelle structure : depuis le 1^{er} janvier 2019, une vingtaine d'agents de la

Direction des mobilités de Tours Métropole Val de Loire ont été transférés au sein du Syndicat des Mobilités de Touraine, nouvellement créé et regroupant les communes de Vouvray, Vernou, La Ville-aux-Dames ainsi que la Métropole.



TEMPS FORT

DES ESPACES NATURELS TOUJOURS PLUS ÉCOLOGIQUES



Tandis que certains courent après leur bus, d'autres gambadent tranquillement le long des bords du Cher. Le projet d'écopâturage, initié sur le territoire métropolitain en 2015, monte en puissance. Composé d'une vingtaine de têtes – ovins et caprins – le cheptel intervient notamment sur les sites du lac des Peupleraies et de l'île Balzac, à Tours.

Suite à une enquête menée auprès des communes, plusieurs d'entre elles se sont montrées particulièrement intéressées pour s'engager dans la démarche.

Parmi elles, Chambray-lès-Tours, qui accueillera en 2019 le cheptel sur son territoire. Deux sites sont pressentis : un bassin d'orage nommé « Horizon

vert » et le parc Messon. Cette initiative aspire à être étendue à l'ensemble du territoire, se positionnant comme une alternative efficace aux produits phytosanitaires et autres techniques mécaniques. Elle dispose également d'un volet pédagogique non négligeable, en particulier auprès du jeune public.

L'écopâturage pourrait trouver un nouveau débouché dans le cadre de la compétence métropolitaine de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Les animaux seraient transportés sur les îles du Cher afin qu'ils les entretiennent. Difficultés d'accès et contraintes logistiques sont des freins à ce projet qui devraient être levés dans quelques mois.

TOP CHRONO



Heureux événement : en 2018, le cheptel métropolitain s'est agrandi avec la naissance d'une petite chèvre, portant à 20 l'effectif total son effectif total.

Plan « mares » : ce dispositif est financé à hauteur de 40% par le Conseil Départemental dans le cadre du soutien à la biodiversité.



MI-TEMPS

PRÉSERVER LES MARES DANS LA MÉTROPOLE

Pour répondre un appel à projet du Département d'Indre-et-Loire, Tours Métropole Val de Loire s'est engagée dans une démarche de réhabilitation de création de mares sur son territoire. Véritables réserves de biodiversité, ces milieux aquatiques sont les garants de la richesse floristique et faunistique locale : amphibiens, batraciens et autres odonates y trouvent un parfait refuge.

En 2018, la mise en œuvre de ce programme a consisté dans la création d'une mare sur le site de la Gloriette et dans la réhabilitation de la Boire de l'Aune sur la commune de Berthenay (ce chantier devant s'achever courant 2019). Une création de mare est aussi envisagée dans le cadre du projet de jardins collectifs de la Gloriette dont les travaux sont en voie d'achèvement.



TEMPS FORT

UNE MÉTROPOLE TOUJOURS PLUS RÉSILIENTE

Difficile de penser, lorsque l'on franchit la Loire ou le Cher chaque matin, que notre territoire est particulièrement exposé au risque d'inondation. En mars 2017, Tours Métropole Val de Loire, aux côtés de Touraine Est Vallées, de l'Etat et des autres parties prenantes concernées, a validé sa Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation.

Pour la mise en œuvre de cette stratégie, un outil : le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Son objectif majeur : se préparer à la survenance éventuelle du risque. Comment ? Par la sensibilisation et l'amélioration de la connaissance du risque du public, le renforcement des infrastructures de protection

existantes et l'aménagement de nouveaux dispositifs permettant d'organiser le passage et l'évacuation de l'eau.

Outre cette vocation protectrice, l'enjeu du PAPI réside également dans sa capacité à créer les conditions d'un territoire plus résilient mais poursuivant son développement. Le dossier du PAPI doit faire l'objet d'une labellisation par l'Etat en 2019. Il a été présenté au grand public sous forme d'une exposition à l'automne 2018, dans les communes et à l'Hôtel Métropolitain.

TOP CHRONO



Jussie et compagnie : 185 tonnes de plantes invasives ont été extraites en 2018 sur le territoire métropolitain.

Coopération intercommunale : le 9 janvier 2018, un syndicat intercommunal, le Nouvel Espace du Cher, a été créé en vue d'assurer la gestion



des milieux aquatiques sur le bassin versant du Cher et de ses affluents, sur sa partie comprise entre Villandry et Saint Aignan. Un syndicat, l'ANVAL, a également été créé en janvier 2019, pour gérer les affluents du nord de la Loire.



MI-TEMPS

DES TRAVAUX SUR LES COURS D'EAU

Chaque année la maintenance des barrages de Rochepinard nécessite la mise en chômage du Cher tourangeau. Celui-ci dure en principe trois semaines. En 2018, le grand barrage a fait l'objet d'une vérification plus approfondie des axes des clapets des passes n° 3 et 4, ce qui a nécessité une prolongation de la période de chômage de deux semaines supplémentaires. Réalisée tous les 3 ans (2 passes à la fois), cette opération permet de répondre aux obligations réglementaires de vérification décennale des barrages.

En parallèle de ces travaux d'entretien sur les ouvrages métropolitains, des actions sont également menées pour renforcer la sécurité des digues de la Loire et du Cher : 320 000€ ont ainsi été investis en 2018 dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature.

TEMPS FORT

LE VÉLO, UNE AFFAIRE QUI ROULE !



Que vous ayez un petit « coup de pompe » avant le déjeuner ou juste besoin de regonfler votre pneu, l'endroit idéal se situe en plein cœur de Tours, face à l'Office de Tourisme. L'Accueil Vélo Rando, ouvert en juillet 2017, offre à tous les amateurs de vélo ou de randonnée des services de qualité : information, espace détente, douche, consigne et même la possibilité de réparer votre vélo vous-même. Une formule qui plaît : cet accueil a comptabilisé plus de 10 000 visiteurs en 2018.

Afin de répondre aux (nouveaux) besoins des usagers, 6 boucles à vélo ont été créées en 2017, pour compléter l'offre déjà existante en matière d'itinéraires cyclables. En matière d'infrastructures, Saint-Pierre-des-Corps dispose d'un nouvel abri vélo d'une capacité d'accueil de 70 places. Deux autres projets du même type sont à l'étude pour 2019, à Tours. Une démarche d'ensemble dont le succès se confirme par les chiffres de fréquentation de la Loire à vélo, toujours très élevés.

MI-TEMPS

UNE AUBERGE DE JEUNESSE « NOUVELLE GÉNÉRATION »

Située en centre-ville, cette auberge de jeunesse connectée s'adressera aux voyageurs de tous horizons et de tous âges. Ils pourront bénéficier d'un équipement de 1 800m², particulièrement adapté aux clientèles itinérantes (cyclotouristes et randonneurs) et idéalement placé sur l'itinéraire de La Loire à Vélo. Le stationnement d'une soixantaine de vélos dans un local sécurisé y est prévu.

Ce bâtiment au concept innovant sera composé de 6 niveaux, comptera 116 lits répartis au sein de 45 chambres ainsi que des espaces collectifs pour la restauration et la convivialité. Sa livraison est prévue en juin 2019.



TOP CHRONO

Tourisme durable : le label Clef verte a été attribué à 3 hébergements de la Métropole en 2018. **WiFi :** le déploiement des bornes publiques métropolitaines s'est poursuivi en 2018, avec 110 sites

équipés, notamment en secteur touristique. **Distinction :** l'Accueil Vélo Rando s'est vu attribuer le prix « coup de cœur du jury » du concours des Talents Vélo 2018.



TEMPS FORT

VIVE LE PAT À LA MÉTROPOLITAINE !



A l'heure du déjeuner, c'est le moment de s'interroger sur notre consommation alimentaire. Sur sa qualité bien sûr – question de santé publique – mais également sur l'impact environnemental de cette alimentation. C'est l'objet du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Métropole, à laquelle s'ajoute la volonté d'augmenter les revenus que les agriculteurs tirent de leur travail.

Les producteurs, des maraîchers, qui exercent leur activité sur des terres propriété de Tours Métropole Val de Loire, sont désormais au nombre de trois. Clara Dupré (La Petite Fève à Fondettes) et Stéphane Galisson (Le Chardonnet à Berthenay) ont été rejoints par Yolain Gautier, installé aux Iles Noires à La Riche. Promoteur de la permaculture (un mode de production agricole basé sur l'autosuffisance), il devrait proposer ses premières récoltes dans quelques semaines.

La Métropole est également associée au projet porté par l'Etat et la Chambre d'Agriculture visant à mailler le territoire d'outils de transformation et de distribution. Elle œuvre dans ce sens aux côtés des autres intercommunalités (dans le cadre des contrats de réciprocité signés en janvier 2019) et de ses communes membres, qui augmentent régulièrement la part de produits locaux dans les menus de la restauration scolaire et ont accueilli en 2018, pour 12 d'entre elles, l'exposition consacrée au PAT.



MI-TEMPS

FERME EXPO

Le plus important salon agricole de la Région est un espace unique de rencontres entre les producteurs et les consommateurs.

A l'occasion de l'édition 2018, la Métropole a proposé sur son stand un marché de producteurs locaux (on y trouvait des maraîchers, bien sûr, mais également un pêcheur de Loire, un apiculteur, un viticulteur ou un éleveur de volailles). Des ateliers pour les enfants, une maquette de ferme connectée ou une application de jardinage développée par une startup locale étaient également au programme.



TOP CHRONO

Un potager éphémère à Saint-Avertin : un potager a été mis en place à l'été 2018 sur le site de la guinguette de Saint-Avertin. A vocation pédagogique, il a permis également de fournir des légumes au restaurant de la guinguette, directement de la fourche à la fourchette !

Savourons le Val de Loire : cette opération vise, depuis 2015, à promouvoir les produits locaux et à favoriser les circuits courts de production, de distribution et de consommation. Des objectifs qui recoupent largement ceux du PAT métropolitain.

TEMPS FORT

UNE MÉTROPOLE EN « MODE PROJET »

A quelques minutes d'entrer en réunion, l'ensemble des participants au groupe projet a pu valider les actions qui concernent son périmètre d'intervention, prendre connaissance de l'état d'avancement, du planning et du suivi budgétaire de l'opération... C'est la conduite de projet, à laquelle de nombreux collaborateurs de la Métropole et de la Ville de Tours ont été formés depuis 2017.

Evidemment, ce « mode projet » n'est pas transposable à l'ensemble des activités de la collectivité. Tout aussi évidemment, ses effets directs en matière de développement durable sont moins perceptibles qu'une chaufferie biomasse. Pour autant, la transformation des méthodes de travail qu'il implique contribue à une action publique plus fluide, plus transversale, plus vertueuse. La prochaine étape de ce processus consiste dans le déploiement d'une solution informatique dédiée au « mode projet », qui sera expérimentée en 2019.

Autre chantier, celui de la gestion des relations avec le citoyen. Là encore, l'outil informatique se met au service des politiques publiques, en dématérialisant certaines procédures (courriers, appels téléphoniques, etc.) pour rendre un service plus rapide et plus efficace aux usagers dans de nombreux secteurs (problèmes de voirie ou d'éclairage public, enlèvement des graffitis, état civil, etc.)

MI-TEMPS

DES PAPIERS BIEN TRIÉS

Dans le cadre de son fonds de concours Plan Climat, Tours Métropole Val de Loire soutient les communes qui réduisent leur consommation de papiers de bureau. Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire et Ballan-Miré ont ainsi adhéré au programme Recy'go, qui allie protection de l'environnement et insertion sociale.

Pour la seule commune de Joué-lès-Tours, ce programme a permis en 2017 une économie de 935.85 kg de CO₂, soit l'équivalent de 7 000 km en voiture de petite cylindrée. De leur côté, les services métropolitains ont collecté plus de 9 tonnes de papier durant la même période.



TOP CHRONO

Des ordinateurs « tout en un » : près de 25% du parc informatique de la Métropole est composé en 2018 d'ordinateurs réunissant en une seule pièce unité centrale et écran. Résultat : des consommations d'énergie en baisse, tout comme le volume de carton utilisé.

La dématérialisation se poursuit : gestion budgétaire et comptable, congés, marchés publics, délibérations des instances de gouvernance... La plupart des procédures fait aujourd'hui l'objet d'un logiciel dédié qui permet des gains substantiels en matière d'utilisation de papier et de qualité d'archivage.

TEMPS FORT

LES ILES NOIRES REPRENENT DES COULEURS

LES ILES NOIRES REPRENENT DES COULEURS

En se rendant en ce début d'après-midi aux Iles Noires, on mesure le travail accompli depuis qu'en 2017 la Ville de La Riche et la Métropole ont entamé la reconquête de cet espace. Promouvoir des projets créateurs d'activités économiques et de loisirs, privilégier la mobilité douce, lutter contre l'habitat précaire, renforcer la résilience au risque d'inondation sont autant d'objectifs qui rejoignent la volonté métropolitaine d'un aménagement durable de son territoire.

La maîtrise foncière s'est accélérée en 2018 et se poursuivra cette année, de plus en plus de propriétaires mettant spontanément en vente leur bien. De même, l'installation d'un maraîcher et d'un apiculteur produit

un effet d'entraînement sur les autres porteurs de projets, et 2019 devrait voir un second maraîcher s'implanter sur un terrain acquis récemment par la Métropole.

La création d'un chemin de promenade le long de la Loire devrait également aboutir, d'autant que l'Inventaire de la Biodiversité Communale réalisé par la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT), s'il témoigne de la qualité de la faune et de la flore présentes sur le site, ne constitue pas un obstacle à ces aménagements.

MI-TEMPS

PLAN DE PAYSAGE DU VAL DE LUYNES : PLACE À L'ACTION !

La politique de préservation des paysages constitue désormais une compétence métropolitaine. Initié par la commune de Luynes en association avec celles de Berthenay, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Genouph et Savonnières, le Plan de Paysage du Val de Luynes a fait l'objet d'un diagnostic approfondi permettant de définir des objectifs de qualité paysagère, en concertation avec la population du territoire. Ces objectifs doivent désormais être déclinés au travers d'une cinquantaine d'actions.

TOP CHRONO

Règlement Local de Publicité : la publicité commerciale nécessite d'être encadrée, a fortiori sur un territoire doté d'un grand intérêt patrimonial. C'est dans ce cadre que la Métropole a engagé une réflexion visant à se doter d'un Règlement Local de Publicité.





TEMPS FORT

LA PEUPLERAIE COUPÉE, ET APRÈS ?



A l'heure où les scolaires se ruent sur la plaine de La Gloriette, difficile d'imaginer que l'espace situé au bord du Petit Cher et du circuit de La Loire à Vélo accueillait voilà quelques mois plus de 120 peupliers. Bonne nouvelle : cet espace deviendra bientôt un nouveau lieu de détente pour les habitants de la Métropole, dédié à la biodiversité et à l'éducation à l'environnement.

Il n'est jamais simple de couper des arbres, quand bien même cette végétation était vieillissante, dangereuse par endroits. Le projet porté par Tours Métropole Val de Loire s'est appuyé sur une concertation avec les riverains et les associations de protection de l'environnement. Quant aux arbres coupés, ils ont été, pour une large partie, valorisés au sein des chaufferies bois de la Métropole.

Les travaux d'élagage et de débroussaillage se sont déroulés à l'automne dernier. En 2019, de nouveaux cheminements seront créés, dans la continuité de la passerelle du Placier qui relie le site à la commune de Joué-lès-Tours, une mare et un espace de pique-nique seront aménagés, avant la replantation d'espèces végétales locales durant l'hiver.



MI-TEMPS

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Valoriser les actions environnementales conduites par la Métropole et ses communes membres, c'est l'objectif de la semaine du développement durable.

Ateliers sur le compostage, nettoyage des bords de rivières, balades en Loire ou conférences sur le Projet Alimentaire Territorial étaient ainsi au programme de l'édition 2018. Mais c'est bien toute l'année que le service commun d'éducation à l'environnement et au développement durable propose des ateliers aux habitants de la Métropole. Retrouvez le programme sur www.tours-metropole.fr



TOP CHRONO



Fan-zone : le site de La Gloriette a probablement battu des records de fréquentation un certain après-midi de juillet 2018. Merci à Kylian Mbappé, Antoine Griezmann et consorts d'avoir mobilisé plus de 10 000 personnes à l'occasion de la finale de la Coupe du Monde de football.

Festivals : la seconde édition du Festival International du Cirque en Val de Loire a également rassemblé les foules, tout comme le Festival Aucard de Tours et la diffusion du film « La La Land » en plein air.



TEMPS FORT

DES JARDINS COLLECTIFS ET NATURELS EN PLEIN CŒUR DE LA MÉTROPOLE



Dès le printemps prochain, des habitants pourront se rendre dans leur petit « lopin de terre » pour finir tranquillement la journée à le cultiver. En effet, Tours Métropole Val de Loire s'est engagée dans un nouveau projet de jardins collectifs à La Gloriette dont la livraison est prévue au printemps 2019. Cette opération consiste en la réalisation d'une soixantaine de jardins (une centaine à terme) qui seront mis à disposition de l'association des Ecojardiniers de La Gloriette, constituée pour les besoins du projet.

Jardins individuels et espaces communs se côtoieront pour répondre au besoin exprimé d'un lieu pour jardiner ensemble en ville. Porte d'entrée du parc de La Gloriette, cet espace permettra la promotion d'un mode de jardinage sans produits phytosanitaires (interdits depuis le 1^{er} janvier dernier). Dans la continuité des actions menées en faveur de la valorisation de la biodiversité par le service d'éducation à l'environnement, il sera également un outil pour renforcer les actions pédagogiques en la matière. Près d'un hectare au total, consacré au partage, à la préservation de la richesse environnementale et à la sensibilisation du public.



MI-TEMPS

DES TROTTOIRS PROPRES ET « VERTS »

Depuis 2014, le service de Propreté urbaine de Tours Métropole Val de Loire œuvre quotidiennement pour la préservation du cadre de vie des habitants. Une tâche qui s'est vue progressivement contrainte par des exigences de plus en plus fortes quant aux techniques utilisées. Afin de réduire son empreinte environnementale et prendre le virage du « zéro phyto », le service fait appel à des matériels toujours plus innovants.

Outre un renouvellement de sa flotte régulier et encore



important en 2018, avec l'acquisition de trois nouveaux véhicules, il a également opté pour des outils permettant de conjuguer à la fois réduction de la pénibilité au travail, respect de l'environnement et maintien de l'efficacité du service. Un exemple : l'achat de deux scooters pour le ramassage des déjections canines dont les moteurs auxiliaires sont électriques pour limiter le rejet de CO₂ dans l'atmosphère.

TOP CHRONO



Fonds de concours : dans le cadre de son soutien aux actions communales en faveur du climat, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi le financement en 2018 des manifestations environnementales, ou de l'acquisition de véhicules électriques.

Biens partagés : de nouveaux matériels ont été mis à disposition des communes en 2018, notamment une automotrice de désherbage et un désherbeur à gouttelettes d'eau chaude, afin de proposer des alternatives aux produits phytosanitaires.





TEMPS FORT

RENDRE LE TERRITOIRE PLUS SÛR

Les voitures, camions et autres véhicules se pressent sur les routes : la journée se termine. Certains rentrent à leur domicile, à des kilomètres de là, d'autres poursuivent leurs activités. C'est à cette heure de pointe que la santé environnementale, à commencer par la pollution atmosphérique et sonore, est la plus mise à l'épreuve.

En 2017, le Plan de Prévention des Risques Technologique de Saint-Pierre-des-Corps a été approuvé par arrêté préfectoral. Celui-ci prévoit deux actions majeures : la première, c'est la suppression d'un risque, par la réimplantation de l'entreprise

Primagaz sur le territoire de la commune de Druye, dans des conditions d'exposition au risque nettement amoindries ; la seconde, c'est la relocalisation de la société Multi Packaging Solutions, rendue inévitable du fait de son exposition au risque généré par les entreprises pétrolières présentes à proximité.

La mise en œuvre de ces deux actions a rythmé l'année 2018 : procédures d'urbanisme, études environnementales, recherche de sites pour la réimplantation... et se poursuivront cette année. Une démarche qui vise avant tout à protéger les habitants.



MI-TEMPS

RENDRE LE TERRITOIRE PLUS RESPIRABLE

La préservation de la qualité de l'air métropolitain étant une préoccupation de chaque instant, Tours Métropole Val de Loire peut compter sur un partenariat fort avec Lig'Air, association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en région Centre Val de Loire, qui l'accompagne dans sa démarche. En complément des 4 stations de mesures existantes, un nouveau dispositif (mesurant les particules très fines) sera installé courant 2019.

Outre une veille constante et une communication régulière sur les bons gestes à adopter pour agir en faveur de la qualité de l'air, Tours Métropole Val de Loire a adopté à l'été 2018 des mesures spécifiques en cas de pics de pollution, qui doivent désormais être mises en œuvre.

TOP CHRONO



Bruit : Tours Métropole Val de Loire poursuit son travail de sensibilisation et de préservation de l'environnement par la réalisation régulière de mesures de bruit sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cette année, elle a fait réaliser une série de 4 mesures sur la commune de Saint-Cyr-

sur-Loire en réponse à des interpellations émanant de riverains. **Ondes :** 12 mesures des niveaux d'exposition aux ondes ont été réalisées en 2018 sur les communes de Tours, La Riche, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, Rochecorbon et Joué-les-Tours, auprès de riverains en ayant fait la requête.



TEMPS FORT

LA LOIRE, ON EN A TOUS ENVIE !

Le coucher de soleil sur la Loire a tout de la parfaite carte postale tourangelle. Et pourtant, ce fleuve qui traverse le territoire métropolitain, nous lui tournons trop souvent le dos. C'est bien pour le reconquérir et y développer de nouveaux usages que la Métropole a organisé, avec l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, le concours international d'idées Envies de Loire.

Les premiers contributeurs de cette démarche ont été les habitants eux-mêmes, qui ont participé (ou plutôt « carticipé ») à la création d'une base numérique recensant 650 idées, parfois utopiques, souvent réalistes, toujours soucieuses de préserver le site et son environnement. Durant l'été 2018, des « modules » à vocation pédagogique ont été implantés dans les 5 communes concernées (La Riche, Rochecorbon, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Tours) afin de présenter la démarche.

Reste désormais à décliner ces idées en projets, qui s'étaleront sur plusieurs années. L'idée générale consiste bien à « ouvrir » la ville sur la Loire, en aménageant de nouveaux cheminements et traversées privilégiant la mobilité douce (une passerelle vers l'île Simon est évoquée), en valorisant les paysages et en renforçant la biodiversité.



MI-TEMPS

DÉVELOPPER LE TOURISME FLUVIAL

La Métropole, dans le cadre de son schéma de développement touristique et dans la continuité du concours Envies de Loire, souhaite renforcer l'offre en matière de batellerie traditionnelle. Il s'agit en particulier d'agrandir le périmètre d'intervention de ces bateliers et d'organiser des connexions entre Loire et Cher.

Pour cela, les points « durs » (essentiellement les franchissements des ponts) ont été identifiés et cartographiés en collaboration avec les associations de promotion de la batellerie. Bien sûr, les interventions qui permettront de les résorber devront prendre en compte la nécessaire protection de la biodiversité sur ce site classé Natura 2000.



TOP CHRONO



Et sur le Cher ? La Métropole a confié au syndicat Nouvel Espace du Cher la gestion des milieux aquatiques sur ce cours d'eau. La batellerie y est également pratiquée et les points « durs »

(le franchissement des barrages de Tours, Ballan-Miré et Savonnières) bien connus. **Vraiment international !** C'est l'équipe italienne Officina qui a remporté le concours d'idées Envies de Loire.



TEMPS FORT

PLH 3 : C'EST PARTI !



Chauffer son domicile constitue à la fois un réflexe et un élément de confort sur lequel personne ne souhaite revenir. Mais savez-vous que le secteur résidentiel représente à lui seul près du tiers de l'énergie que nous consommons et est responsable à ce titre d'une part importante du CO₂ émis dans l'atmosphère ? Le 3^{ème} Programme Local de l'Habitat métropolitain (2018-2023) tient compte de ce constat en apportant des réponses fortes en matière de rénovation énergétique.

En 2018, la Métropole a apporté un soutien bonifié à la construction de logements locatifs sociaux pour les projets performants aux plans énergétique et environnemental (450 000 € pour près de 200 logements) et, dans un même mouvement, à la réhabilitation du parc social (850 000 € qui ont contribué à l'amélioration thermique de 623 logements).

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, la rénovation de 213 logements a été engagée, dont 68% au titre de l'amélioration de la qualité énergétique. Les aides accordées bénéficient à des personnes sous plafonds de ressources et représentent un montant total de 2 M€ mobilisés par l'ANAH et Tours Métropole Val de Loire, pour un total de 2.8 M€ de travaux.



MI-TEMPS

UNE PLATEFORME LOCALE DE RÉNOVATION DE L'HABITAT EN CONSTRUCTION

Rénover son habitat à des fins d'amélioration de sa performance énergétique a tout du parcours du combattant. D'où l'idée portée par le PLH de créer un guichet unique destiné à accompagner les habitants dans cette amélioration.

Une initiative qui recoupe les 3 piliers du développement durable, en préservant l'environnement par des économies d'énergie, en améliorant la qualité de vie des habitants et en soutenant le secteur du bâtiment.



TOP CHRONO



Une maison, des projets : Tours Métropole Val de Loire et la Ville de Tours ont ouvert en 2018 une Maison de Projet dans le quartier du Sanitas, l'un des 4 quartiers du territoire métropolitain (avec La Rabière à Joué-lès-Tours, La Rabaterie à Saint-Pierres-des-Corps et Maryse Bastié à Tours) identifiés dans le

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Un espace qui se veut participatif et connecté. **Clause d'insertion :** 25 676 heures d'insertions ont été réalisées en 2018 sur le territoire métropolitain. Près d'un tiers d'entre elles ont concerné des jeunes de moins de 26 ans.



TEMPS FORT

LE CODEV, ACTEUR DU PILIER SOCIÉTAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Quand la journée se termine pour la plupart d'entre nous, les membres du CODEV se réunissent pour réfléchir sur le projet de territoire, à partir de l'expertise d'usage de ses membres. Instance de démocratie participative de la Métropole, composée de citoyens, associations, corps constitués et grands acteurs du territoire comme le CHRU ou l'Université, le Conseil de Développement de la Métropole met sa diversité au service d'une approche pragmatique des politiques publiques mises à l'oeuvre sur son territoire.

Il contribue ainsi à faire mieux connaître les attentes des citoyens et des usagers, et apporte un regard libre lui permettant d'appréhender du point de vue des destinataires des décisions publiques, les orientations stratégiques, mais également les déclinaisons quotidiennes qui en découlent.

Les recommandations et avis du CODEV sont très variés. En 2018, il s'est prononcé sur le tracé de la ligne de tram, sur la vie étudiante, proposant la création d'une maison métropolitaine destinée à tous les apprenants du territoire, mais également sur le projet métropolitain ou le schéma cyclable.



MI-TEMPS

LE SCOT EN COURS DE RÉVISION

Après avoir agrandi son périmètre (il comprend désormais 54 communes), le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération tourangelle est entré en phase de révision. A ce titre, il doit réaliser une évaluation environnementale.

Cette dernière recoupe largement les priorités métropolitaines en matière de développement durable : préservation de la trame verte et bleue, protection des espaces agricoles et naturels, diminution des émissions de



gaz à effet de serre, gestion de la ressource en eau et des déchets, ou encore résilience du territoire aux différents risques auquel il est soumis.

TOP CHRONO



Un PAPI courageux : c'est par ces mots que le CODEV a qualifié le Programme d'Actions de Prévention des Inondations porté par la Métropole. Ou comment traiter un sujet sérieux avec humour.

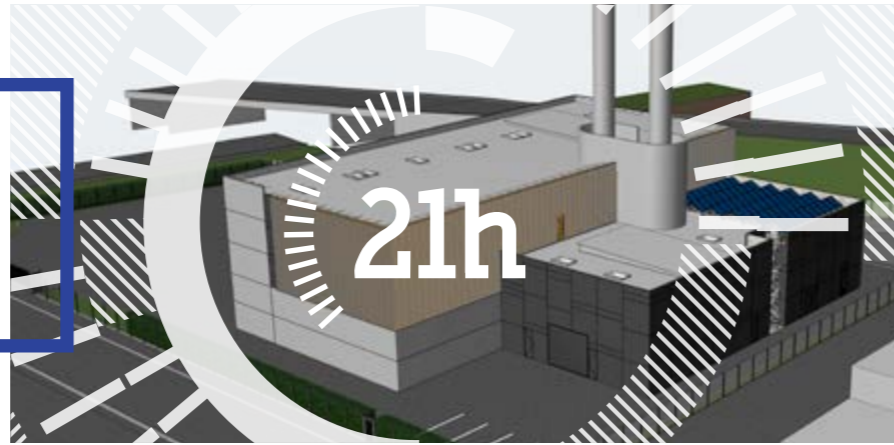
Grand débat : force de proposition et lieu de débat, le CODEV organise également des rencontres et a participé à ce titre au grand débat national.





TEMPS FORT

ÇA CHAUFFE POUR LE BOIS !



Nombreux sont ceux qui, à cette heure avancée de la journée, pourront bientôt profiter de la chaleur « verte » du nouveau réseau de chaleur métropolitain : des logements bien sûr, mais également des gymnases, crèches, écoles, les serres du jardin Botanique, l'Hôtel de Ville de Tours ou encore son Université.

En réponse aux orientations données par la loi de transition énergétique, la Métropole s'est engagée dans un projet de déploiement d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse. Les travaux débuteront en février 2019 et devraient s'achever en 2023. Le quartier du Menneton accueillera la chaufferie, d'où se déploieront 17 km de réseau sur l'ouest de Tours et La Riche.

L'année 2018 a été consacrée à la sélection d'un délégataire pour la conception, la construction et l'exploitation (pour une durée de 23 ans) de ce réseau. C'est finalement une filiale du groupe « ENGIE » qui a créé une société spécifiquement dédiée, Tours Métropole Energies Durables. L'énergie produite sera à 73% renouvelable. Le projet permettra d'éviter à terme le rejet de 19 210 tonnes de CO₂ soit l'équivalent d'environ 17 400 voitures citadines à essence parcourant 10 000 km/an.



MI-TEMPS

EXAMEN DE PASSAGE RÉUSSI POUR LA CERTIFICATION ISO 50001

En juin 2016, la Direction de l'Énergie métropolitaine a reçu la certification ISO 50 001 « Système de Management de l'Énergie ». Les services de l'Éclairage public, de l'Assainissement et des Déchets se sont joints à la démarche afin de réduire l'empreinte énergétique et environnementale de leurs activités.

Cette certification est accordée aux organismes engagés dans une démarche continue d'amélioration de



leur performance énergétique passant par la réduction de leur consommation et à fortiori des coûts qu'elle induit. Au cours de l'audit intermédiaire tenu en juin 2017, la Métropole s'est vu confirmer cette certification.

TOP CHRONO



LED toi... En 2017, 140 000€ ont été investis afin d'améliorer l'éclairage de l'hôtel métropolitain, des vestiaires du dépôt sud de la Collecte des déchets ou encore du gymnase de Saint-Genouph, par la mise en place de la technologie LED permettant de réaliser 74% d'économie d'énergie.

... Le SIEIL t'aidera : Suite à la délégation de la compétence en matière d'infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides au SIEIL, 4 bornes ont été implantées en 2018 sur le territoire la ville de Tours.





60, avenue Marcel Dassault
CS 30651 - 37206 Tours Cédex 3

www.tours-metropole.fr

Crédits : Léonard de Serres, Cyril Chigot, Quatre Vents, Visadrône, Olivier Brestin, Vanessa Liorit, Ville de Tours, Ville de Joué-lès-Tours



Tours
métropole
Val de Loire